

COMMUNAUTE SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE



COMMUNAUTE SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

Diesse - Lamboing - Nods - Prêles

Route de Diesse 11 – 2515 Prêles

Rapport préliminaire au budget 2026

Établi selon le MCH2

(en application de l'article 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes [ODGFCo; RSB 170.511])

Mai 2026

Table des matières

1	Synthèse	3
1.1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).....	3
1.2	Généralités	3
1.3	Amortissements	3
1.3.1	L'amortissement sur 10 ans du mobilier scolaire acheté en 2023 se poursuit.	3
1.3.2	Nouveau patrimoine administratif.....	3
1.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.....	3
2	Commentaires	3
2.1	Compte de résultats	5
2.1.1	Commentaire de l'évolution des charges.	5
2.1.2	Commentaire du résultat global.....	5
2.2	Investissements.....	6
3	Résultat	7
3.1	Vue d'ensemble	7
3.2	Résultat du compte global	7
3.2.1	Compte de résultats.....	7
3.2.2	Compte des investissements.....	7
3.2.3	Résultat du financement.....	8
4	Compte de résultats	9
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	9
	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	10
5	Compte des investissements	11
5.1	Aperçu du compte des investissements selon les fonctions	11
6	Etat des capitaux propres	12
7	Proposition de la commission scolaire	12
8	Approbation du budget	13

Rapport préliminaire au budget 2026

1 Synthèse

Se fondant sur le règlement d'organisation du syndicat du 1^{er} janvier 2016 sanctionné par l'OACOT, le budget de fonctionnement relève de la compétence des communes affiliées.

Le présent budget est présenté sous la forme MCH2. Nous rappelons que les communes membres louent à la Communauté scolaire les locaux nécessaires à ses activités. Le syndicat n'a pas de biens immobiliers.

Il a un emprunt contracté en 2023 pour l'achat de mobilier scolaire et possède une fortune nette de CHF 50'000.00 destinée au fonds de roulement.

1.1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.2 Généralités

Le budget 2026 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.3 Amortissements

1.3.1 L'amortissement sur 10 ans du mobilier scolaire se poursuit.

1.3.2 Nouveau patrimoine administratif

S'agissant des éléments intégrés dans le patrimoine administratif après l'introduction du MCH2, les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

La Commission scolaire a prévu d'inscrire les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 20'000.00. Elle suit à cet égard une pratique constante. A souligner que cette disposition correspond également à l'article 13 du règlement d'organisation du 1^{er} janvier 2016.

En 2023, la Communauté scolaire a acheté le mobilier pour le nouveau collège qui s'est construit à Prêles. Cette somme est portée au compte des investissements. Les intérêts bancaires relatifs à l'emprunt et les amortissements sont portés au compte de résultat.

2 Commentaires

Faute de consensus trouvé au sein de la Commission scolaire, aucun budget n'a pu être présenté en fin d'année 2025. Cette version a été élaborée en mai 2026, en prenant en compte certains faits qui n'étaient pas connus à l'automne 2025.

Le plan comptable a été entièrement revu et il sera utilisé dès 2026. Afin d'éviter toute confusion et mauvaise interprétation, aucun numéro de compte existant n'a été repris. La comparaison est ainsi rendue laborieuse, mais par la suite la lecture des comptes sera simplifiée grâce à ce nouveau plan comptable.

0110.3132.10	<u>Organe de vérification des comptes</u> Un nouvel organe de vérification des comptes et nommé pour la législature 2025-2028 entraînant une diminution des coûts.
0120.3170.10	<u>Frais de déplacement et représentation</u> Les frais de déplacement et représentation sont maintenus dans la perspective d'une sortie annuelle de la Communauté scolaire.
2116.3611.10	<u>Dédommagements au canton – Traitement des enseignants</u> Les traitements des enseignants sont calculés grâce au tableau mis à disposition par le Canton, aux données pour l'année 2025-2026 et aux projections des élèves pour l'année 2026-2027.
2126.3010.10	<u>Traitements – accompagnements trajets</u> En raison de la configuration du trajet entre l'arrêt du bus et le collège de Prêles, les plus jeunes élèves sont accompagnés. Ces accompagnantes sont salariées du syndicat et les salaires bruts se montent à env. Fr. 500.-/semaine. Cette solution présente l'avantage d'une économie de 60% par rapport à l'entreprise privée qui assumait cette tâche auparavant.
2126.3113.10	<u>Informatique - licences</u> La mise en place d'un sharepoint pour les enseignants et la commission scolaire engendra des coûts de licences plus élevés mais apportera une réelle plus-value.
2126.3134.13	<u>Assurance protection juridique</u> La conclusion d'une assurance protection juridique semblait nécessaire au vu de la complexité des dossiers à traiter.
2126.3160.xx	<u>Loyers</u> Des contrats de bail ont été élaborés par les deux communes membres. Au vu des montants, ces dépenses périodiques doivent être approuvées par les Assemblées communales. Ce sont ces montants qui sont repris dans le budget. Les montants des loyers comptabilisés depuis la rentrée d'août 2022 (ouverture du nouveau collège de Nods) jusqu'au 31 décembre 2025 ont été recalculés sur la base des contrats de bail susmentionnés. Ces corrections rétroactives (loyers mais également répartition des frais) ont été calculées sur la base de chaque répartition annuelle et intégrées dans le budget 2026. La rétroactivité entraîne un solde total en faveur de la Commune mixte de Nods et en défaveur de la Commune mixte de Plateau de Diesse de Fr. 79'075.86, principalement dû fait de l'ouverture de nouvelle partie de Nods avant celle du collège des Joncs. Dès l'ouverture du Collège des Joncs, la tendance s'inverse.
2126.3611.10	<u>Dédommagements au canton – Traitement des enseignants</u> Les traitements des enseignants sont calculés grâce au tableau mis à disposition par le Canton, aux données pour l'année 2025-2026 et aux projections des élèves pour l'année 2026-2027.
2128.xxxx.xx	<u>Accueil des réfugiés</u> La situation des réfugiés est difficile à prévoir. Les classes d'accueil sont dans les locaux de Châtillon mis à disposition gratuitement par le Canton. S'il n'y a pas de loyer, le contrat prévoit tout de même la facturation des charges.
2186.3010.xx	<u>Traitement du personnel EJC</u> Le budget des traitements a été calculé sur la base des salaires de mars 2026 et en projetant une diminution du temps de travail global.
2186.3010.10	<u>Allocations d'entretien</u> Les allocations d'entretien sont relativement élevées par rapport aux allocations pour enfant du fait de la nature du personnel de l'EJC, à savoir beaucoup de femmes avec enfants dont le conjoint touche les allocations familiales, mais pas celles d'entretien.

2.1 Compte de résultats

2.1.1 Commentaire de l'évolution des charges.

Les contributions aux charges des communes membres se répartissent comme suit :

	Commune de Nods		Commune de Plateau de Diesse		Total	
Nombre d'élèves au 15.09.2025	Enfantine	14	37	51		
	Primaire	57	138	195		
		71 28.86%	175 71.14%	246 100.00%		
Frais de traitements	Enfantine	84'292.55 28.86%	207'781.35 71.14%	292'073.90 100.00%		
	Primaire	453'267.60 28.86%	1'117'306.15 71.14%	1'570'573.75 100.00%		
	Total	537'560.15	1'325'087.50	1'862'647.65		
Charges globales à répartir	Ecole	558'715.30 28.86%	1'377'235.15 71.14%	1'935'950.45 100.00%		
	EJC	98'707.15 28.86%	243'313.55 71.14%	342'020.70 100.00%		
	Total	657'422.45	1'620'548.70	2'277'971.15		
Loyers des locaux à disposition 2026	-342'094.40	-1'194'412.45	-1'536'506.85			
Quotes-parts des communes 2026	657'422.45	1'620'548.70	2'277'971.15			
Solde	315'328.06	426'136.25	741'464.31			
<i>Corrections rétroactives 2022-2025</i>	Loyers	-762'561.88	-1'662'581.72	-2'425'143.60		
	Quotes-parts des communes	683'486.02	1'741'657.58	2'425'143.60		
	Total	-79'075.86	79'075.86	0.00		
Solde total 2026	236'252.19	505'212.11	741'464.31			

2.1.2 Commentaire du résultat global

Les nouveaux loyers ont un fort impact au niveau des charges. Mais comme ce sont les communes qui encaissent ces mêmes loyers, le coût par élève reste sensiblement le même.

2.2 Investissements

Aucun investissement n'est prévu en 2026.

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

Vue d'ensemble		Budget 2026	Budget 2025	Comptes annuels 2024
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	0.00	0.00	0.00

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultats

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	7'296'315.40
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	507'000.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-6'789'315.40
Charges financières (GM34)	CHF	7'812.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	6'797'127.40
Résultat provenant de financements	CHF	6'789'315.40
Résultat opérationnel	CHF	0.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	0.00

3.2.2 Compte des investissements

Dépenses d'investissement	CHF	-
Recettes d'investissement	CHF	-
Investissements nets	CHF	-

3.2.3 Résultat du financement

Autofinancement				
Résultat du compte global	90		CHF	-
Amortissement du patrimoine administratif	33	+	CHF	55'302.30
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	CHF	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	-	CHF	-
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+	CHF	-
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+	CHF	-
Amortissements, subventions d'investissement	366	+	CHF	-
Attributions aux capitaux propres	389	+	CHF	-
Revalorisation du patrimoine financier	4490	-	CHF	-
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-	CHF	-
Autofinancement			CHF	-
<i>Investissements nets:</i>				
Résultat du compte des investissements	5./6		CHF	-
Résultat du financement			CHF	55'302.30

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges						
30 Charges de personnel	750'280.00		817'228.00	7'500.00	752'638.85	30'894.60
31 Charges de biens et services et autres charges d'expl.	4'360'555.45		1'150'538.45		1'103'166.97	40.02
33 Amortissements du patrimoine administratif	55'302.30		55'302.30		55'302.31	
34 Charges financières	7'812.00		9'640.00		9'223.90	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux						
36 Charges de transfert	2'130'177.65		2'078'661.45		1'892'817.05	
37 Subventions à redistribuer						
38 Charges extraordinaires						
39 Imputations internes	112'180.70		77'612.50		82'683.42	
3 Total des charges	7'416'308.10	0.00	4'188'982.70	7'500.00	3'895'832.50	30'934.62
Revenus						
40 Revenus fiscaux						
41 Revenus régaliens et de concessions						
42 Taxes		407'000.00		385'000.00		395'027.83
43 Revenus divers						
44 Revenus financiers		6'797'127.40		3'608'620.20		3'249'583.13
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
46 Revenus de transfert		100'000.00		110'250.00		137'603.50
47 Subventions à redistribuer						
48 Revenus extraordinaires						
49 Imputations internes		112'180.70		77'612.50		82'683.42
4 Total des revenus	0.00	7'416'308.10	0.00	4'181'482.70		3'864'897.88
Clôture						
90 Clôture du compte de résultat						
Totaux	7'416'308.10	7'416'308.10	4'188'982.70	4'188'982.70	3'895'832.50	3'895'832.50

Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes annuels 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	12'800.00	-	38'300.00	-	18'880.17	-
	-	12'800.00	-	38'300.00	-	18'880.17
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
2 Formation	7'383'646.10	7'416'308.10	3'873'416.69	4'078'732.70	3'859'705.17	3'895'547.00
	32'662.00		205'316.01		35'841.83	
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	-	-	3'000.00	-	1'135.55	-
	-	-	-	3'000.00	-	1'135.55
4 Santé	12'050.00	-	12'200.00	-	6'887.71	-
	-	12'050.00	-	12'200.00	-	6'887.71
5 Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
6 Transports et télécommunications	-	-	252'426.00	110'000.00	-	-
	-	-	-	142'426.00	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
8 Économie publique	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	7'812.00	-	9'640.00	250.00	9'223.90	285.50
	-	7'812.00	-	9'390.00	-	8'938.40

5 Compte des investissements

5.1 Aperçu du compte des investissements selon les fonctions

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes annuels 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
5 Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
6 Transports et télécommunications	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
8 Économie publique	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Excédent de dépenses

Excédent de recettes

6 Etat des capitaux propres

Le syndicat n'a pas de capitaux propres, hormis un fonds de roulement de CHF 50'000.00.

7 Proposition de la commission scolaire

Approbation du budget 2026, qui se compose comme suit :

		Charges	Revenus
Compte global	CHF	7'416'308.10	7'416'308.10
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-

Prêles, le 20 mai 2026

COMMUNAUTE SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

Catherine Favre Alves
Présidente de la Commission scolaire

Sidonie Giauque
Administratrice des finances

8 Approbation du budget

L'organe compétent des communes membres ont approuvé le budget 2026, respectivement en date du 29 juin 2026 pour la commune mixte de Nods et en date du 23 juin 2026 pour la commune mixte de Plateau de Diesse, conformément à la proposition de la commission scolaire.

Prêles, le 29 juin 2026

COMMUNAUTE SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

Catherine Favre Alves
Présidente de la commission scolaire

Sidonie Giauque
Administratrice des finances